

M. Baldwin: Il s'agit donc d'une cause naturelle, n'est-ce pas?

L'hon. M. Stanfield: Monsieur l'Orateur, j'ai demandé au ministre s'il prendrait de nouvelles mesures parce que manifestement les prix augmentent plus rapidement que l'estimait ou le prévoyait le ministre. Ma question supplémentaire est simplement celle-ci: le ministre trouve-t-il toujours, comme il l'avait dit il y a plusieurs mois qu'à sa connaissance la seule manière de régler ce problème c'est de rationner les denrées alimentaires?

L'hon. M. Turner: Ce n'est pas ce que j'ai dit, monsieur l'Orateur, et l'honorable député le sait bien. Il exerce encore une fois sa mémoire pour les choses qu'il veut bien se rappeler, manège qui commence à caractériser son comportement à la Chambre. Voici ce que j'avais dit: si le pays acceptait un projet de contrôles des prix des aliments, il y aurait probablement lieu de prescrire en même temps le rationnement dans ce domaine, surtout si le problème portait sur la pénurie des denrées alimentaires.

LA HAUSSE DU COÛT DE LA VIE—L'OPPORTUNITÉ DE MESURES D'URGENCE

M. David Lewis (York-Sud): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une ou deux questions supplémentaires. J'adresse ma première au très honorable premier ministre. Comme le coût de la vie a monté à un rythme réellement désastreux—lui-même et tous les députés en conviendront sûrement—comme la hausse des prix des aliments a été particulièrement élevée et comme la qualité nutritive des repas des familles à revenus modestes s'en ressent, le gouvernement envisage-t-il de prendre certaines mesures d'urgence, même temporaires, pour mettre un frein au moins à cet accroissement des prix dans ce secteur?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, le gouvernement songe naturellement à tous les moyens qui permettraient d'arrêter la montée du coût de la vie. Dans le cas des denrées alimentaires en particulier, nous recevrons, espérons-nous, des rapports du comité institué à cette fin et qui compte des membres de tous les partis.

M. Lewis: Puis-je demander au premier ministre si le gouvernement songe à prendre des dispositions, d'ici à ce que le comité ait fait rapport et que le Parlement ait donné suite à ses recommandations, ce qui prendra sûrement au moins trois ou quatre mois, pour verser plus d'argent aux pensionnés et compenser la hausse des aliments, et pour augmenter les prestations en général, en collaboration avec les provinces, aux familles à faible revenu de façon à protéger la vie et l'avenir des adultes et des enfants qui représentent les 20 à 25 p. 100 des Canadiens qui vivent en deçà du seuil de la pauvreté?

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, le député parle d'un mélange de projets qui soulageraient de leurs difficultés les gens touchés par l'inflation. La réponse a été donnée dans le discours du trône: le régime d'assis-

tance publique, y compris le revenu annuel garanti à certaines catégories de personnes, sera discuté dans son ensemble avec les provinces sous peu. Si le député songe à quelque chose d'encore plus immédiat, je lui conseille d'attendre à lundi soir prochain en huit, alors qu'on tentera de remédier à certains problèmes par le budget.

• (1120)

M. l'Orateur: La présidence accordera la parole d'abord au député de York-Sud pour une question supplémentaire, et ensuite au député de Prince Edward-Hastings.

M. Lewis: Monsieur l'Orateur, je demanderais au premier ministre si l'on doit conclure d'après sa réponse, que le gouvernement ne songe pas en ce moment à prendre des mesures d'urgence d'ici à ce qu'une politique à long terme soit mise au point. Est-ce bien ce que sa réponse veut dire.

Le très hon. M. Trudeau: Pas exactement, monsieur l'Orateur. J'ai mentionné le budget, qui sera déposé dans dix jours. Libre au député, bien entendu, d'y voir une mesure provisoire, mais, sans entrer dans les détails du budget, on peut concevoir qu'il contienne une certaine mesure de soulagement pour le citoyen. Bien entendu, je ne puis rien ajouter de plus, pour l'instant, mais le député peut certes voir là une mesure provisoire.

L'hon. George Hees (Prince Edward-Hastings): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire au premier ministre. Il a dit à plusieurs reprises que le gouvernement prendrait des mesures positives pour freiner la montée des prix s'il jugeait la situation assez grave. Comme le coût de la vie augmente à raison de près de 10 p. 100 par année et comme les chiffres du dernier mois laissent prévoir que cette tendance se maintiendra, le premier ministre considère-t-il que le moment est venu d'agir?

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, bien que je ne sois pas d'accord sur les conséquences des chiffres que le député vient de citer, je dirai que notre position est assez proche de celle de son chef, qui a dit...

Des voix: Oh, oh!

Une voix: Quelle est votre position?

Une voix: Dites-nous quelle est votre position.

M. Fairweather: Vous représentez le gouvernement.

Le très hon. M. Trudeau: Que dites-vous de la vôtre?

Une voix: Moins de duperie.

Le très hon. M. Trudeau: Notre position est assez proche de celle de son chef, qui dit qu'il faudra au besoin instaurer un contrôle des prix et des salaires.

L'hon. M. Hees: Monsieur l'Orateur, les positions des deux chefs sont assez éloignées, car le premier ministre est chef du gouvernement et il a la responsabilité d'agir. Il a dit qu'il prendrait des mesures positives si celles-ci devenaient un jour nécessaires. Considère-t-il que le temps est venu d'agir?

Des voix: Bravo!